

Édito

Au printemps de cette année 2019, je tiens encore une fois à saluer l'engagement permanent de tous les acteurs œuvrant au sein de l'AHBFC.

Notre Association revendique des **valeurs humanistes**, mais les valeurs n'ont de sens que si elles s'accompagnent d'actes, les mots n'ont, après tout, que la valeur qu'on leur prête.

J'entends bien les difficultés de terrain pour remplir les missions qui sont les nôtres. Aussi, je souhaite que nous engagions un **important effort de recrutement sur l'ensemble des qualifications**.

Nous faisons de nombreuses communications à ce sujet, à travers divers vecteurs, certains commencent à porter leurs fruits...

Mais nous serons plus forts tous ensemble :

Communiquez autour de vous,

L'AHBFC recrute dans de nombreux domaines !

La communication de proximité est un élément primordial.

Ces recrutements permettront de retrouver une meilleure capacité à agir et à promouvoir les valeurs que nous souhaitons mettre en avant, je compte sur vous.

De plus, je vous rappelle que nous honorerons l'engagement des professionnels le vendredi 7 juin 2019 par le biais de la cérémonie de remise des **Médailles d'Honneur du Travail** (cf. liste des récipiendaires en annexe).

Ce mois de juin sera également le moment de notre **Assemblée Générale**, le vendredi 28 et à cette occasion nous aurons le plaisir d'exposer une partie des œuvres réalisées par les personnes réunies au sein d'**Arcadie**.

Luc BÉNET

Directeur Général de l'AHBFC



SOMMAIRE

Édito 1

- Actualités -

Reconnaissance d'intérêt général 2

Nouvelle DAFI 2

Un nouvel hôpital de jour haut-saônois dédié au sujet âgé 3

Histoire de vie et création scénique à Mondrian 4

L'AHBFC membre d'un dispositif coopératif de recherche... 4

- Qualité & sécurité des soins -

Compte qualité 5

Médicaments et chute chez le sujet âgé 5

- Des missions et des Hommes -

Référent de structure médico-sociale 6

- Zoom sur... -

La Direction des Ressources Humaines (DRH) 7

- Fenêtre sur... -

Dualski avec le CPG d'Héricourt 8

Nouveaux retraités 8

Dali : le petit déjeuner équilibré 8

- ACTUALITÉS -

Reconnaissance d'intérêt général

Définition et implications juridiques et fiscales

Association privée à but non lucratif régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901, gérant un établissement de santé privé d'intérêt collectif participant au service public hospitalier ainsi que des établissements et services médico-sociaux et sociaux, l'AHBFC est officiellement reconnue d'intérêt général.

Les conditions requises pour cette reconnaissance sont :

- ✓ une **activité non lucrative**,
- ✓ une **gestion désintéressée**,
- ✓ un **cercle étendu de bénéficiaires**.

En outre, l'association concernée doit présenter un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises.

En réponse à la procédure de rescrit à laquelle l'AHBFC s'est soumise, l'administration fiscale a confirmé en date du 31 janvier 2018 que notre Association, « *qui a globalement pour objet la prise en charge de personnes âgées et/ou handicapées et des personnes rencontrant des difficultés psychiques présente donc un caractère social.* »

Ce label garantit l'éligibilité de l'Association au régime fiscal du mécénat : elle peut ainsi **recevoir des dons** émanant de particuliers ou d'entreprises, ainsi que des donations et legs, pour lesquels elle émet des reçus afin de faire bénéficier ses donateurs d'avantages fiscaux.



En ce sens, la reconnaissance d'intérêt général peut être une **opportunité pour l'AHBFC de compléter ses ressources financières**. En effet, dans un contexte généralisé de baisse des financements publics, l'essor actuel du mécénat en France, notamment dans les secteurs sanitaire, médico-social et social, est une piste de réflexion à ne pas négliger afin de porter de nouveaux projets au bénéfice des usagers de nos services.

Nouvelle DAFI

Bienvenue !

Sylvie LIENARD occupe depuis mars le poste de **Directrice des Affaires Financières et Informatiques de l'AHBFC : présentation.**

Après avoir développé son appétence pour la comptabilité dans divers domaines d'activités (expertise comptable, industrie, etc.), c'est dans les **secteurs médico-social et sanitaire** qu'elle apprécie d'exercer depuis plusieurs années, entre autres car cela lui permet de « *travailler sur des projets transversaux.* »

Ce sont à la fois **les valeurs portées par notre Association**, sa taille, le fait qu'elle œuvre dans les champs sanitaire, médico-social et social, ainsi que le **projet informatique** qui lui a été confié, qui ont convaincu celle qui était alors Directrice des Affaires Financières de l'Institut de Cancérologie de Lorraine de nous rejoindre.



SYLVIE LIENARD (4^e en partant de la gauche)
ENTOURÉE D'UNE PARTIE DU SERVICE DES FINANCES

À 55 ans, cette nancéienne d'origine est « *attachée à la région au sens large (le quart Nord Est de la France)* » et apprécie la campagne. Outre les voyages, notamment en Europe de l'Est, Sylvie LIENARD pratique différentes activités sportives (kayak, dragon-boat, équitation, vélo), « *généralement à plusieurs car je suis intimement convaincue que si on peut aller plus vite seul, c'est ensemble qu'on va plus loin.* »

« *Cette notion d'équipe m'importe également dans le travail, ce sont les échanges autour de nos différentes expériences qui m'intéressent pour bâtir et faire aboutir des projets.* »

- ACTUALITÉS -

Un nouvel hôpital de jour haut-saônois dédié au sujet âgé

Un accueil dédié aux patients à partir de 65 ans avec des troubles du comportement

Depuis début avril, le dispositif ambulatoire de l'intersecteur de psychiatrie du sujet âgé de la Haute-Saône (70Z01) est complété par un 2^e hôpital de jour, dédié aux troubles psycho-comportementaux en lien avec des maladies neurodégénératives, ainsi que par une consultation d'évaluation.

L'HJ est situé au 2^e étage du pavillon Esquirol à Clairefontaine, l'unité d'admission en hospitalisation complète occupant désormais seulement le 1^{er} étage. « Nous sommes progressivement passés à 15 lits (contre 28 auparavant), un nombre suffisant pour accueillir les patients en court séjour, au profit de cet hôpital de jour qui était en quelque sorte le maillon manquant de l'intersecteur sur le versant ambulatoire » expose le Docteur Jean-Marc TALON, médecin-chef du 70Z01.

En effet, « il n'existait pas jusqu'ici de structure adaptée, les accueils de jour médico-sociaux n'étant pas en mesure d'accueillir les patients présentant de tels troubles du comportement » complète le Docteur Anne ANTOINE, médecin référent de cette nouvelle unité.

L'HJ Esquirol peut permettre une prise en charge « en sortie d'hospitalisation complète mais aussi un accueil de répit pour les aidants, afin de maintenir les patients au domicile autant que possible. Les résidents d'EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) peuvent également en bénéficier » ajoute-t-elle.

4 à 6 patients peuvent être accueillis quotidiennement, sur une journée complète, à une fréquence variant selon leurs besoins. Deux professionnels soignants (infirmier et aide médico-psychologique) proposent des temps de soins individualisés ou en groupe mais aussi mutualisés avec l'hospitalisation complète.

Atelier mémoire, gymnastique douce et marche, photolangage, Snoezelen, atelier cuisine, créativité, équithérapie, ergothérapie... Le panel des activités thérapeutiques visant à stimuler, selon les patients, les fonctions cognitives ou sensorielles afin d'améliorer leurs symptômes est large.

NB : À moyen terme, un projet de partenariat avec France Alzheimer visant à proposer une information et un soutien aux aidants est aussi envisagé au niveau de l'HJ Esquirol.



De gauche à droite : DR ANNE ANTOINE - PSYCHIATRE, SYLVIE JOYEUX - CADRE DE SANTÉ, DR ÉTIENNE DENIS - PSYCHIATRE, BRIGITTE VILLEMIN - CADRE SUPÉRIEURE DE SANTÉ, DR JEAN-MARC TALON - PSYCHIATRE CHEF DE SERVICE

En parallèle de l'ouverture de l'HJ Esquirol, l'intersecteur 70Z01 a mis en place une consultation visant à évaluer l'origine des troubles du comportement (maladie psychique, neurodégénérative ou association des deux). « Notre avis est souvent sollicité, en tant que psychiatres du sujet âgé, y compris pour des patients de moins de 65 ans » précise le chef de service. « Il s'agit de symptômes peu pris en compte par les neurologues qui voient ces patients plus tôt, à la phase diagnostique, dans le cas de maladies neurodégénératives. Cette consultation se propose, dans un premier temps, d'offrir un avis à nos collègues de psychiatrie générale qui seraient en difficulté face à ce type de situation et, idéalement, il faudrait pouvoir l'ouvrir par la suite à la médecine générale qui est probablement la plus demandeuse... »

Cette consultation dédiée aux troubles psycho-comportementaux relevant de maladies neurodégénératives est réalisée par le Docteur Etienne DENIS qui avait choisi cette thématique pour sa thèse de doctorat. Il relève que « différentes études montrent que les traitements médicamenteux seuls ont peu d'effets positifs sur ce type de troubles, les modifications au niveau de l'environnement sont plus efficaces... C'est multifactoriel. L'objectif est de donner des pistes aux aidants principaux ainsi qu'aux équipes des EHPAD afin d'éviter les interactions délétères pour le patient et ses symptômes. »

Il souligne qu'il s'agit d'une évaluation et non d'un suivi : « je vois les patients 3 à 4 fois au maximum avant de formuler une proposition thérapeutique ou une orientation selon les cas. »

- ACTUALITÉS -

Histoire de vie et création scénique à Mondrian

« Culture santé » 2019

Cette année encore, plusieurs services de notre centre hospitalier spécialisé se sont investis pour proposer des partenariats culturels dans le cadre de cet appel à projets annuel (ex « Culture à l'hôpital »). C'est une première pour l'hôpital de jour de l'intersecteur de psychiatrie du sujet âgé de l'Aire Urbaine (90Z01) dont le projet présenté ci-après a été retenu et se concrétisera au 2^e semestre.



« Histoire de vie et création scénique » met en lien le soin conduit par une infirmière du service formée aux thérapies cognitivo-comportementales - Emilie HIGELIN, qui nous présente le projet ci-après - et l'expression scénique dirigée par une metteuse en scène, comédienne et professeure - Solène FROISSARD.

Il consiste à « élaborer avec les patients une pièce de théâtre racontant leur histoire de vie pour aboutir à une création originale et singulière au travers de laquelle chacun pourra s'identifier et partager ses expériences. En outre, cela contribuera à éviter la stigmatisation en apportant un nouveau regard sur le soin en psychiatrie. »

Plusieurs objectifs sont travaillés ainsi :

- ✓ la gestion des émotions et l'affirmation de soi (confiance en soi, estime de soi) ;
- ✓ l'expression scénique : gestuelle, mimiques, posture...
- ✓ l'expression verbale : verbalisation de ses opinions, tonalité de la voix ;
- ✓ le respect du groupe : écoute, lien avec l'autre, sentiment d'utilité, prise d'initiatives et investissement.

Ainsi, ce projet se révèle aussi un **outil complémentaire de réhabilitation psychosociale** inscrit dans le projet de soin du patient et visant à éviter la rechute de la maladie mentale.

L'AHBFC membre d'un dispositif coopératif de recherche...



... en psychiatrie et santé mentale

Né en 2016 de la volonté commune de directeurs d'ESPIC (établissements de santé privé d'intérêt collectif) et de la FEHAP (Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs) de dynamiser la recherche en psychiatrie et santé mentale en leur sein, ce dispositif regroupe actuellement 9 établissements.

Ses objectifs sont multiples :

- ✓ Favoriser une **dynamique collective de réussite dans la réponse à des appels à projets** ;
- ✓ Pouvoir monter des **projets de recherche plus « puissants »** (masse critique et files actives plus importantes)
- ✓ Faire émerger et **rendre encore plus visibles nos activités de recherche** ;
- ✓ Réfléchir à des **mutualisations notamment sur des compétences spécifiques ou rares...**

« La promotion de la recherche constitue également un outil supplémentaire d'attractivité médicale » ajoute Cyrielle GODDERIS, en charge des affaires générales et médicales.

Julie BOISSIER LAINÉ (FEHAP) coordonne les actions de ce dispositif dont les membres du comité de pilotage se réunissent 4 fois par an pour proposer et échanger autour des **sujets de recherche qui pourraient faire l'objet d'un dépôt de dossier commun, notamment auprès du Ministère de la Santé.**

Une lettre d'intention a ainsi été déposée en mars dernier pour le projet GYN-PSY qui vise à évaluer l'intérêt d'un case management spécifique sur l'**amélioration de la prise en charge gynécologique et obstétricale des femmes vivant avec schizophrénie.** Le Docteur Léa GÉRARD-BENDELÉ est la référente de notre établissement pour ce projet porté par le Docteur Guillaume LEGRAND (chef de service au CH Sainte-Marie de Clermont-Ferrand).

Compte qualité

Actualisation et fiches thématiques

Pour mémoire, le « Compte Qualité » est un outil de suivi et de dialogue avec la Haute Autorité de Santé (HAS) à laquelle il est adressé tous les 2 ans afin de préparer chaque visite de certification mais aussi de suivre l'engagement de l'établissement dans sa démarche d'amélioration continue des soins.

Il repose, pour chaque thématique définie par la HAS, sur une méthode d'analyse des risques qui met en évidence :

- ✓ leur identification et leur priorisation,
- ✓ les dispositifs qui permettent de les maîtriser (protocoles, formations, check-list, organisation du travail...),
- ✓ les actions d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

Les pilotes de chaque thématique sont rencontrés par les chargés de mission de la cellule qualité de l'AHBFC pour réaliser ce travail.

Analyses de processus



Compte-Qualité

Culture Qualité & Sécurité des Soins

Patient Traceur

La 3^e actualisation du compte qualité de notre établissement a été adressée à la HAS en janvier 2019. « La prochaine servira également à organiser la **visite de certification prévue en 2021** » rappelle l'équipe de la cellule qualité.

« Les éléments clés de chacune des thématiques HAS sont portés à la connaissance des professionnels à travers une fiche actualisée tous les 2 ans et prochainement disponible sur notre site intranet. »

Médicaments et chute chez le sujet âgé

Projet CsysbenzPA

Fin 2018, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Observatoire des médicaments, dispositifs médicaux et innovations thérapeutiques (OMéDIT) de Bourgogne Franche-Comté ont lancé un appel à projets relatif aux « médicaments et chute chez le patient âgé. » Comme le démontrent les actions mises en œuvre en la matière, cette thématique constitue une préoccupation institutionnelle importante à l'AHBFC qui a répondu en tant qu'établissement support...

L'expérimentation CsysbenzPA est portée par le Docteur Jean-Marc TALON (ci-contre), médecin-chef de l'intersecteur de psychiatrie du sujet âgé de la Haute-Saône, en lien avec le Professeur Pierre VANDEL (ci-dessous), chef de service de la psychiatrie de l'adulte au Centre Hospitalier Régional Universitaire de Besançon et coordonnateur de la fédération de psychiatrie du sujet âgé de l'AHBFC. Son évaluation sera conduite par l'Observatoire régional de la santé de Bourgogne Franche-Comté.



L'objectif est d'expérimenter une consultation de réévaluation des traitements psychotropes auprès des personnes âgées de 65 ans et plus consommant des benzodiazépines depuis au moins 3 mois afin de diminuer le nombre de chutes chez ces patients souffrant d'un trouble psychiatrique.

« Cette réévaluation sera associée à un volet formation (DPC) proposé aux prescripteurs libéraux et à une possibilité d'accompagnement au sein des cabinets sous la forme d'une micro structure de soutien : binôme psychiatre - infirmier se déplaçant au cabinet médical » précise le Dr TALON.

Devant le réel enjeu de santé publique que constitue cette problématique, CsysbenzPA a retenu toute l'attention de l'ARS et de l'OMéDIT puisqu'il fait partie des 3 projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets (parmi 18 dossiers déposés) et devrait donc pouvoir démarrer prochainement...



- DES MISSIONS ET DES HOMMES -

Référent de structure médico-sociale

Polyvalence et relation privilégiée avec les usagers...

Si elle peut s'apparenter à celle des cadres de santé du centre hospitalier spécialisé, cette fonction présente aussi des aspects différents. Décryptage avec 3 référentes de structures médico-sociales en poste...

Pour rappel, la réflexion autour du développement du volet médico-social au sein de l'Association a conduit à une organisation de ces établissements en **2 pôles** :

- ✓ **personnes âgées** : coordonné par Sylvie CORNIANI, il regroupe les 4 EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ainsi que l'USLD ;
- ✓ **personnes handicapées** : les 3 MAS (maisons d'accueil spécialisé) et le FAM (foyer d'accueil médicalisé) sont coordonnés par Delphine DAVAL.

Ces pôles, ainsi que le SAMSAH (service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) sont placés sous la responsabilité de Philippe MARCEL, Directeur Général Adjoint en charge du pôle médico-social et social de l'AHBFC.

Une référente est dédiée à chacune de ces structures. Toutes **soignantes de formation** (infirmières diplômées d'État), elles ont cependant **des parcours et des profils différents** : infirmière coordinatrice (IDEC), cadre de santé, titulaire d'un master en gérontologie...

Pour Blandine SCEUR (FAM Le Village des Hauts Prés), qui a exercé en tant que cadre de santé dans le secteur sanitaire, « *le tronc commun du métier est le même : l'accompagnement du résident.* » La principale différence est que « *l'établissement médico-social est un lieu de vie.* » De ce fait, « *les objectifs du projet de vie sont différents avec par exemple l'organisation de vacances, des projets de logement semi-autonome ou en lien avec le vieillissement...* Les liens avec les familles/tuteurs sont privilégiés, nous les accueillons régulièrement à travers divers événements et nous tenons compte de leurs demandes comme de celles des résidents, notamment via le Conseil de la Vie Sociale... » Pour le volet personnes âgées, « *nous effectuons aussi des visites de pré-admission au domicile ou à l'hôpital* » complète Dominique BURTEY (EHPAD Notre Dame). Toutes apprécient particulièrement la « **richesse des contacts** » qu'elles ont avec les résidents et leurs familles. La gestion du budget des **activités et animations** « *qui font partie de la vie quotidienne de nos structures* » est une de leurs missions.



De gauche à droite :
BLANDINE SCEUR (FAM LE VILLAGE DES HAUTS PRÉS - GRAY),
KATY ALLOO (MAS AMBOISE - SAINT-RÉMY-EN-COMTÉ),
DOMINIQUE BURTEY (EHPAD NOTRE DAME - RONCHAMP)

« *Nous sommes également en relation avec divers partenaires extérieurs tels que des professionnels de santé libéraux, des coiffeurs mais aussi d'autres établissements, des associations ou encore des écoles...* » ajoute Katy ALLOO (MAS Amboise) « *ainsi qu'avec plusieurs directions supports de l'Association : les services logistiques et techniques pour les demandes de travaux, les ressources humaines pour les contrats, la formation, etc.* »

Le rôle des référentes de structures médico-sociales comprend aussi un volet important de **management des équipes**. « *La palette des professionnels est plus large : outre les soignants, elles se composent d'éducateurs spécialisés, d'ergothérapeutes, de psychomotriciens, de professeurs APA (activité physique adaptée)... ce qui peut compliquer un peu la tâche lorsqu'il s'agit de procéder à des remplacements.* »

« *Nous sommes également en charge des évaluations internes et externes, en lien avec notre hiérarchie* » relèvent Katy, Dominique et Blandine.

« **Autonomes sur le terrain** », les référentes de structures médico-sociales bénéficient de la supervision hiérarchique et administrative des coordinatrices qui permet « *d'uniformiser les modes de fonctionnement des structures* » grâce à des réunions mensuelles. Cette organisation en pôles permet aussi « *des mutualisations (prêt de matériel, remplacement de personnel...)* et favorise l'entraide. »

- ZOOM SUR... -

La Direction des Ressources Humaines (DRH)

Une organisation en pôles

Depuis janvier 2018, le Directeur des Ressources Humaines, Philippe KIENTZ, a mis en place des pôles RH, placés sous la responsabilité de son adjointe, Corinne BONNARD. Cette organisation, désormais opérationnelle, « permet d'assurer une meilleure coordination de nos missions et de répondre ainsi plus efficacement à nos différents interlocuteurs » explique-t-elle.

Blandine AUGEN est responsable du **pôle relations contractuelles et sociales** chargé de :

- ✓ la gestion du **recrutement*** en lien avec l'encadrement, en fonction des besoins exprimés,
- ✓ la gestion des **contrats** de travail et de leurs avenants,
- ✓ la gestion de l'intérim,
- ✓ la réponse à l'encadrement concernant les **règles en vigueur en matière de droit du travail**,
- ✓ l'assistance à sa hiérarchie sur l'aspect **juridique**,
- ✓ la **gestion du temps** sur Octime,
- ✓ la gestion de **projets RH** (CSE, accords)...

*« *Faire preuve d'innovation pour recruter devient capital* » souligne Corinne, un sujet qui mobilise fortement ce pôle.

Chiffres-clés

3 ETP (équivalents temps plein)
251 entretiens de recrutement en 2018
1 023 contrats et avenants signés
574 missions d'intérim

Le **pôle paie/protection sociale**, dont est responsable Élise POIROT, est missionné pour :

- ✓ la réalisation de la **paie***,
- ✓ la gestion des **arrêts de travail**,
- ✓ la gestion de la **complémentaire santé et prévoyance**.

*« *Les récentes évolutions législatives* (prélèvement à la source, déclaration sociale nominative...) *ont conduit à une montée en compétences des gestionnaires paie et nécessité une adaptation permanente du logiciel de paie par Élise.* »

Chiffres-clés

6,3 ETP
23 695 bulletins de paie édités en 2018
3 300 arrêts de travail réceptionnés
3 458 adhérents à la mutuelle (y compris ayants droit et retraités)

« Ainsi, le rôle de ces deux pôles consiste en la **gestion quotidienne du personnel**, de l'entrée du salarié à sa sortie de l'Association » résume Corinne.

NB : Pour les médecins et internes, ces différents aspects sont gérés par le bureau des affaires médicales.

Jérôme BERNARD, qui a rejoint l'AHBFC en février dernier, est responsable du **pôle formation** qui gère :

- ✓ le **plan de développement des compétences**, établi en fonction des besoins identifiés et des demandes des personnels à l'occasion des entretiens individuels annuels,
- ✓ la mise en place de **formations ponctuelles** liées aux besoins de l'établissement : risques psycho-sociaux, toilette bien-être... et **accompagnement vers la profession d'aide-soignant** (AS) grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et au cursus modulaire,
- ✓ le suivi et la rencontre des **stagiaires**,
- ✓ l'**organisme de formation de l'AHBFC** sollicité également par nos partenaires extérieurs.

Chiffres-clés

3,5 ETP
2,4 millions € consacrés à la formation continue
2 121 actions de formation en 2018
9 demandes de VAE AS & 12 demandes de formation modulaire
593 stagiaires accueillis
70 formateurs internes

« À travers ces 3 pôles, le service RH joue pleinement son rôle de fonction support. »



De gauche à droite : BLANDINE AUGEN, ÉLISE POIROT, DELPHINE SUEN, JÉRÔME BERNARD

À noter que les Médailles d'Honneur du Travail (liste des récipiendaires 2019 en annexe) sont également gérées par la DRH et plus particulièrement son secrétariat, assuré depuis novembre 2018 par Delphine SUEN.

- FENÊTRE SUR... -

Dualski avec le CPG d'Héricourt

Nouvelle activité thérapeutique hivernale

Le Dualski, qui permet à une personne en situation de handicap, installée avec un harnais de sécurité dans un fauteuil, de (re)découvrir les sensations de la glisse, a été proposé cette année par l'unité de rétablissement psychosocial héricourtoise (70G02).

Passionnés par la montagne et les sports de glisse, Michel CONSTANT (accrédité pilote de dualski) et Nicolas GUEHL, infirmiers sur la structure, ont souhaité mettre à profit leurs compétences au profit du soin apporté aux patients. « *Le lâcher prise est une de leurs difficultés, or cette activité implique de faire confiance au pilote - en l'occurrence un soignant, renforçant ainsi la notion d'alliance thérapeutique. De plus, cela favorise la communication entre le pilote et le passager, qui peut lui aussi interagir sur la direction du dualski, permettant au patient de travailler sur la parole et l'intérêt de se faire comprendre mais aussi sur les émotions sollicitées en vivant ce moment privilégié.* »

« *Nous avons constaté une évolution positive de l'attitude et du comportement* » du bénéficiaire de la première sortie qui a été un **vrai succès**.

Outre l'expression de sa très grande satisfaction - « *il a verbalisé beaucoup de plaisir* », le patient a par la suite montré plus d'entrain vis-à-vis de son projet de soins.

« *En tant que soignants, cela nous a permis d'affiner le projet, d'approfondir la réflexion sur les objectifs et de définir des critères supplémentaires afin de proposer l'activité aux patients pour lesquels elle serait le plus bénéfique.* »



8 février 2019 - Station de La Planche des Belles Filles

Nouveaux retraités

De janvier à avril 2019 / Novembre 2018 (erratum)

- ✓ **Dominique ABRUZZI** - aide médico-psychologique - MAS Amboise
- ✓ **Monique ARROUEY** - technicienne administrative - Sécurité
- ✓ **Maryse COINDEVEL** - surveillante-chef - 70I01
- ✓ **Agnès GARCIA** - agent hôtelier spécialisé - MAS VVB
- ✓ **Gérard JEUDY** - infirmier - CMPA Vesoul
- ✓ **Ghislaine LOCATELLI** - aide médico-psychologique - MAS VVB
- ✓ **Isabelle MANCASSOLA** - conductrice machine à laver - lingerie
- ✓ **Léopoldine MARGUIER** - secrétaire médicale - HJA Vesoul
- ✓ **Daniel MELIN** - aide-soignant - Noailles
- ✓ **Catherine PELLIER** - psychologue - 70G04
- ✓ **Dominique PESENTI** - aide-soignante - UIA Matisse
- ✓ **Dominique PRIEUR** - aide-soignante - Pinel
- ✓ **Pascale STOLL** - rédacteur - DRH
- ✓ **Brigitte TRESSE** - secrétaire médicale - 70G03
- ✓ **Claude VAUCHOT** - conducteur - garage
- ✓ **Brigitte VUILLAUME** - aide médico-psychologique - pôle ergothérapie Saint-Rémy/Clairefontaine
- ✓ **Marie-Claire WEBER** - infirmière - pôle ergothérapie Saint-Rémy/Clairefontaine

Dali : le petit déjeuner équilibré

Action pédagogique avec la diététicienne

Une session d'information très appréciée a été proposée aux patients de l'unité intersectorielle de soins sans consentement de l'Aire Urbaine, avec le concours de Laëtitia MIGLIACCIO de la Direction des Services Logistiques et Techniques de l'AHBFC...

Nathalie LAUER, cadre de santé de l'unité Dali, l'a sollicitée afin d'aborder les mauvaises habitudes alimentaires constatées lors du premier repas quotidien « *avec une approche pédagogique, plutôt que restrictive...* »

« *L'intervention et les affiches ont été préparées en concertation avec l'équipe soignante.* » Les patients, qui étaient tous conviés, ont été « *très attentifs, ont posé beaucoup de questions, c'était vraiment interactif* » relate Laëtitia. « *Se sentant responsabilisés, ils ont d'emblée appliqué ces recommandations, et sur la durée* » constate Nathalie.



LAËTITIA MIGLIACCIO & NATHALIE LAUER

